

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de Créancecy

dossier n° DP 021 210 18 B0010date de dépôt : **04 mai 2018**demandeur : **Société MY FITNESS TRAINING,**
représenté par **David GRAILLOT**pour : **la transformation d'un local en centre de**
remise en formeadresse terrain : **voie communale n°4, à**
Créancecy (21320)**ARRÊTÉ****A2018-30****de non-opposition à une déclaration préalable
au nom de la commune de Créancecy****Le maire de Créancecy,**

Vu la déclaration préalable présentée le 04 mai 2018 par la société MY FITNESS TRAINING, représenté par David GRAILLOT demeurant 2 petite rue aux chiens lieu-dit Mouillon à Châtellenot (21320);

Vu l'objet de la déclaration :

- pour la transformation d'un local en centre de remise en forme ;
- sur un terrain situé voie communale n°4, à Créancecy (21 320) ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme ;

Vu l'avis favorable du maire en date du 4 mai 2018.

ARRÊTE**Article 1**

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

Article 2

Le présent arrêté ne vaut pas autorisation au titre de la législation sur les Etablissements recevant du public.

Respecter les prescriptions
Emises par ERDF par avis
du 11/05/2018
(document ci-joint au présent arrêté)

Fait à Créancecy, le 4 juin 2018

Le maire,
Jocelyn CHAPOTOT*La présente décision est transmise au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.*